

## Appendix C : Lignes directrices pour déterminer la nécessité d'un plan de mesures correctives

Après la soumission dans le SSEL d'un avis de contamination et, dans le cas d'une emprise, du tableur de classification des lieux du CCME, les sociétés doivent le plus souvent préparer et déposer un PMC, qu'elles sont tenues de mettre en œuvre. La section 6.2 donne des renseignements supplémentaires sur les étapes suivant le signalement de la contamination.

La Régie pourrait ne pas exiger de PMC si la société lui démontre que le site peut être assaini à la satisfaction des critères génériques et que la contamination représente un risque faible pour les récepteurs. Dans ce cas, après avoir soumis l'avis et le tableur et procédé à l'assainissement, la société doit présenter à la Régie un rapport de clôture. Elle doit justifier l'absence de PMC dans son compte rendu annuel. Si aucun PMC n'est produit et soumis à son approbation, la Régie ne peut garantir qu'elle acceptera les activités ou les critères d'assainissement décrits dans le rapport de clôture.

Les questions contenues dans le tableau 18.3 sont des exemples du type de renseignements que prend en compte l'analyste environnemental pour déterminer si la société doit élaborer un PMC ou s'il est approprié qu'elle passe directement à l'assainissement, puis à la soumission d'un rapport de clôture. Ce tableau montre aussi des exemples du type de renseignements à inclure dans la justification de la non-nécessité d'un PMC. Pour prendre sa décision, l'analyste exerce son jugement professionnel et se base sur l'information fournie dans l'avis de contamination, le tableur du CCME, le compte rendu annuel et les autres renseignements pertinents demandés par la Régie. Des réponses affirmatives aux questions du tableau ci-dessous indiquent la possibilité qu'un PMC soit requis.

Pour en savoir plus sur les exigences du PMC, consulter la section 11.1.

**Tableau 18.3 : Feuille de Travail Indiquant La Possibilité qu'un PMC soit Requis**

Nécessité d'un plan de mesures correctives	Réponse		Commentaires
	Oui	Non	
<b>Des questions</b>			
1. L'assainissement du site répondra-t-il à des critères autres que les critères génériques basés sur le type de contaminant, l'utilisation du sol et la taille des grains du sol?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2. Les résultats d'analyse du sol sont-ils 10 fois supérieurs aux critères génériques applicables les plus stricts?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3. La contamination pose-t-elle un risque important pour la santé ou la sécurité des personnes?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4. Y a-t-il une source d'eau de surface ou souterraine potable à moins de 300 m? Y a-t-il un aquifère d'eau potable utilisable sous le site?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5. Y a-t-il une zone résidentielle ou commerciale à moins de 500 m de la contamination?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6. La contamination pose-t-elle un risque important pour des récepteurs écologiques (ex. : végétation, faune, cultures, cours d'eau)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Nécessité d'un plan de mesures correctives	Réponse		Commentaires
	Oui	Non	
<b>Des questions</b>			
7. L'assainissement pose-t-il un risque pour des récepteurs écologiques ou humains?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8. La contamination ou les activités d'assainissement ont-elles des effets sur des habitats essentiels d'espèces en péril?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9. La contamination a-t-elle migré ou risque-t-elle de migrer hors de l'emprise ou des terrains dont la société est propriétaire ou locataire?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
10. La source de contamination est-elle maîtrisée?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
11. La contamination risque-t-elle d'atteindre l'eau souterraine, d'après la profondeur jusqu'à l'eau souterraine, la profondeur jusqu'à la couche imperméable, la perméabilité du sol, etc.?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
12. La contamination risque-t-elle d'atteindre l'eau de surface, d'après la distance jusqu'à un plan d'eau, un fossé ou un autre circuit d'écoulement en surface, la perméabilité du sol, les voies d'eau, etc.?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
13. Y a-t-il un milieu humide, un plan d'eau ou un substrat de milieu humide ou de plan d'eau à moins de 30 m de la contamination?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
14. Le site contaminé se trouve-t-il dans un parc municipal, provincial ou national, ou dans une zone protégée?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
15. L'assainissement risque-t-il d'être complexe en raison des conditions du site (ex. : substrat rocheux fracturé, tourbe, pergélisol)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
16. L'assainissement proposé comprend-il l'utilisation de nouvelles méthodes ou technologies?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
17. Y a-t-il des facteurs liés à l'assainissement qui indiquent que la production d'un PMC et sa soumission à la Régie pourraient accélérer ou faciliter l'acceptation par la Régie du rapport de clôture?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
18. Les personnes et communautés susceptibles d'être touchées ont-elles fait part de préoccupations quant à la contamination ou aux activités d'assainissement proposées?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
19. Y a-t-il des voies de service public qui traversent le site ou passent en dessous et qui resteront en contact avec un contaminant?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	